



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DU TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO) RIVIÈRE-OJIMA

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables du TNO Rivière-Ojima que, conformément à l'article 1007 du *Code municipal* (C-27.1), le rôle général de perception pour l'année 2024 a été complété et déposé au bureau du greffier-trésorier de la MRC d'Abitibi-Ouest et qu'il procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception aux heures de bureau, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes est prié de téléphoner à la MRC d'Abitibi-Ouest au 819-339-5671.

DONNÉ À LA SARRE

Ce 16 février 2024

Normand Lagrange

Greffier-trésorier

Directeur général